HANDICAP

Le Bois-l'Abbesse se modernise et se développe

La pré-rentrée des secteurs adultes du Bois-l'Abbesse avait lieu lundi, dans les locaux de l'Esat. L'occasion pour la direction de présenter les deux grands chantiers de l'année 2016 : un nouvel outil informatique pour le partage d'informations concernant les usagers et l'accueil "d'adultes vieillissants".

En 2015, une dizaine de nouveaux professionnels a été embauchée en CDI au Bois-l'Abbesse, dans tout le département.

Jessica Boivin a expliqué la circulation de l'information.

Le Bois-l'Abbesse 2.0, c'est pour 2016 ! Lors de la journée de pré-rentrée des secteurs adultes, lundi, la direction de l'association a présenté à ses salariés un nouvel outil informatique de transmission des informations concernant les personnes prises en charge. *«Avec ce logiciel, nous pourrons mieux suivre le parcours de nos usagers, quelque soit le site de l'association sur le département, explique Jean Vampouille, directeur du secteur Travail protégé et insertion professionnelle. Tout au long de l'année 2016, les personnels seront formés pour que cette transmission de l'information soit la plus efficace possible.»*

Un échange d'informations entre les services de l'association qui ne pourra se faire qu'avec l'accord de la personne concernée. *«Nous menons également une réflexion sur le type d'information à transmettre, car nous sommes vigilants au respect de la personne et à la confidentialité.»* En fin de matinée, lundi, Jessica Boivin, conseillère technique au Centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (CREAI) de Champagne-Ardenne, a d'ailleurs expliqué le cadre, les enjeux et les limites de cet échange d'informations.

Poursuivre l'accueil après l'Esat

Et dans le parcours des personnes en situation de handicap suivies par le Bois-l'Abbesse, se pose la question de la sortie de l'institution. Aujourd'hui, la loi impose à un travailleur quittant l'Esat (Etablissement et service d'aide par le travail) de quitter également le foyer de vie. *«Mais pour beaucoup, c'est leur chez eux. Ils n'ont rien d'autre à l'extérieur, souligne Philippe Sidoli, directeur du secteur Hébergements et accompagnements. Nous réfléchissons donc à la mise en place d'un foyer de vie pour "adultes vieillissants", ceux qui arrivent à 50 ou 60 ans, pour les accompagner après leur sortie de l'Esat, tant qu'ils ne sont pas dépendants.»* Entre cinq et dix travailleurs handicapés pourraient être concernés par cette nouveauté, sur les 50 accueillis par la structure. Et là encore, il s'agira d'un libre choix de l'usager, certains préférant quitter définitivement le Bois-l'Abbesse. L'année 2016 sera donc rythmée par la réalisation de ces deux grands chantiers, qui mobiliseront l'ensemble des personnels qui œuvrent pour le bien-être des personnes prises en charge.

P.-J. P.